



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants

100% Surveillants

Centre de Détention de
CHATEAUDUN



ON DIT MERCI QUI ?

Le 4 août dernier s'est tenu un groupe de travail relatif à l'organisation du service de nuit. En effet, une commission de contrôle s'est rendue au Centre de Détention de Châteaudun durant plusieurs jours. Ces contrôleurs ont très largement eu l'occasion de constater le désarroi des surveillants qui subissaient de plein fouet le manque d'effectif de l'établissement. Des agents qui se retrouvaient quasi quotidiennement à 3 voire même à 2 présents sur les gros bâtiments en lieu et place de 6 agents théoriques.

Cela devait être une aubaine pour dénoncer de manière factuelle la plus grosse difficulté du CD. C'était sans compter sur le principe de priorité de ces personnes qui ont donc décidé que le souci prédominant serait ... **Le service de nuit qui est effectué sans le système très contraignant des « poussettes ».**

Depuis plusieurs années, le CD de Châteaudun est toujours pionnier pour se surcharger de travail sans apport de personnels supplémentaires. C'est ainsi qu'il a été décidé que les nuits continueraient à se dérouler avec 9 agents présents mais en rajoutant ce système de poussettes !!!

Le SPS demande donc à ce que les nuits s'effectue à 10 agents. En effet, c'est l'administration qui est demandeuse de ce nouveau système et doit donc faire le nécessaire pour que ce mode de fonctionnement se fasse dans les meilleures conditions possibles. A titre d'exemple, le CD d'Argentan (jumeau du CD de Châteaudun) effectue ce genre de nuits avec10 agents.

Pour le SPS, il est clair qu'il est déplorable de travailler dans ces conditions. C'est pourquoi, lors de cette réunion, le SPS a argumenté durant plus de 15 minutes pour tenter d'annuler cette décision. Tous les collègues présents se joignaient évidemment à cette demande.....**TOUS SAUF UNE !!!**

A la seconde même où la plaidoirie du SPS pris fin, une syndicaliste de Force Ouvrière s'est empressée de se porter volontaire pour qu'elle et son équipe effectue une nuit avec ce nouveau principe.

Heureusement pour les surveillants, le D.R.H. a renvoyé cette opportuniste dans les cordes en qualifiant cette réflexion d'inadéquate et d'inappropriée.

Le SPS s'attache systématiquement à défendre au mieux les intérêts des surveillants lorsque des changements voulus par l'administration sont en leur défaveur. Ce n'est malheureusement pas le cas de ceux qui voient en priorité leurs intérêts personnels.

Du 1er au 8 décembre 2022, en votant pour le SPS, vous choisirez à nouveau de faire confiance à un syndicat qui se préoccupe vraiment de l'intérêt des surveillants.

Le bureau local, le 25 novembre 2022.

Site Internet: <http://www.sps-penitentiaire.fr>